

Centres de loisirs  
municipaux du mercredi  
et des vacances

# Réserv@tion en ligne

MODE D'EMPLOI

<https://espace-citoyens.net/rennes>



*La réservation en ligne*



*Depuis décembre 2015, nous avons expérimenté avec les familles de plusieurs écoles, la réservation en ligne pour la restauration, les centres de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été.*

*Le bilan de cette expérimentation nous a amené en 2016 à généraliser le dispositif à l'ensemble des familles pour les centres de loisirs d'été et des petites vacances. Cela concerne aujourd'hui également les centres de loisirs du mercredi. Grâce à cette réservation, la Ville peut connaître le nombre d'enfants participant aux activités et ainsi adapter le nombre d'encadrants au plus près des effectifs.*

***Désormais, vous devez réserver en ligne pour les activités : centres de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été sur l'espace famille***  
***<https://espace-citoyens.net/rennes>***

*Vous trouverez dans ce livret la démarche à suivre, étape par étape.*

*Lénaïc Briéro,  
Adjointe au Maire  
déléguée à l'Éducation*

*Nadège Noisette,  
Adjointe au Maire déléguée  
aux approvisionnements*



**MON COMITE**

**BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE FAMILLE**

**INFORMATION : VOS TARIFS 2017**  
 Pour connaître vos tarifs applicables du 1 janvier 2017 au 31 janvier 2018. (cliquer ici)

Vous pouvez accéder à la structure de votre tarification en cliquant sur **tarifs de détail pour la tarification**.

**Pour accéder aux services :**

- **Je n'ai pas encore de compte personnel** : je souhaite le demander. Cliquez sur le bouton "Je n'ai pas encore de compte personnel" sur la rubrique "Je n'ai pas encore de compte personnel" (cliquer ici)
- **J'ai déjà un compte personnel** : je me connecte avec mes identifiants. Entrez votre numéro d'identification ou votre adresse électronique sur la rubrique "Je n'ai pas encore de compte personnel" (cliquer ici). Vous devez au préalable avoir créé un espace avant de pouvoir vous connecter avec vos identifiants.

Cette rubrique permet aussi d'accéder aux différentes fonctionnalités de l'application :

- Identifier vos inscriptions
- Payer vos factures qui figurent sur la rubrique "Mon compte" de vos activités après votre inscription.
- Réserver une activité pour la réservation en ligne, le centre de loisirs du mercredi ou des vacances scolaires.

**ACTUALITÉS**

**Inscriptions 2017-2018**  
 Pour connaître vos tarifs (tarifs, modalités, modalités de paiement, etc.) cliquez sur le bouton "Je n'ai pas encore de compte personnel" (cliquer ici).

**Information en ligne : Rapports parents**  
 Pour connaître les notes de vos enfants, cliquez sur le bouton "Je n'ai pas encore de compte personnel" (cliquer ici).

**Dr. Lucien Pélissier, Chirurgien de l'Est de Tignes**  
 Cliquez sur le bouton "Je n'ai pas encore de compte personnel" (cliquer ici).

**www.tignes.com**





Pour fréquenter les centres de loisirs du mercredi après-midi ou des vacances, il vous faut :

– 1 –

**Remplir la fiche de renseignements\*  
et contacter les numéros utiles en cas d'accueil  
nécessitant une prise en charge spécifique  
(régime alimentaire, allergie, AVS...)**

– 2 –

**Créer votre compte sur l'espace famille**

<https://espace-citoyens.net/rennes>

– 3 –

**Réserver les jours de présence de votre enfant  
au plus tard 8 jours avant la fréquentation  
sur <https://espace-citoyens.net/rennes>.  
Vous pouvez annuler dans les mêmes délais.**

**À titre d'exemple :**

pour réserver la présence de votre enfant  
le mercredi 18 octobre 2017, vous pouvez effectuer  
la démarche (réservation ou annulation)  
jusqu'au mardi 10 octobre dernier délai.

**Vous avez la possibilité d'anticiper  
en réservant pour toute l'année,  
pour le mois, la semaine ou la journée.**

**Sans réservation préalable,  
l'accueil de votre enfant n'est pas garanti.**

\* La fiche de renseignements est disponible sur l'espace famille  
ou dans le guide des activités 2017/2018.

À partir de septembre 2017, une version dématérialisée de la fiche  
de renseignement sera consultable et accessible sur l'espace famille.  
Cette expérimentation sera généralisée à partir de septembre 2018.

# Réservez en ligne !



<https://espace-citoyens.net/rennes>

## Pourquoi réserver ?

- Sécuriser l'accueil et l'encadrement des enfants
- Programmer les sorties et les activités pédagogiques (bus, intervenants...)

## Quand réserver ?

La réservation doit être effectuée le plus en amont possible et **au plus tard 8 jours** avant la fréquentation.

## Pour quelles activités réserver ?

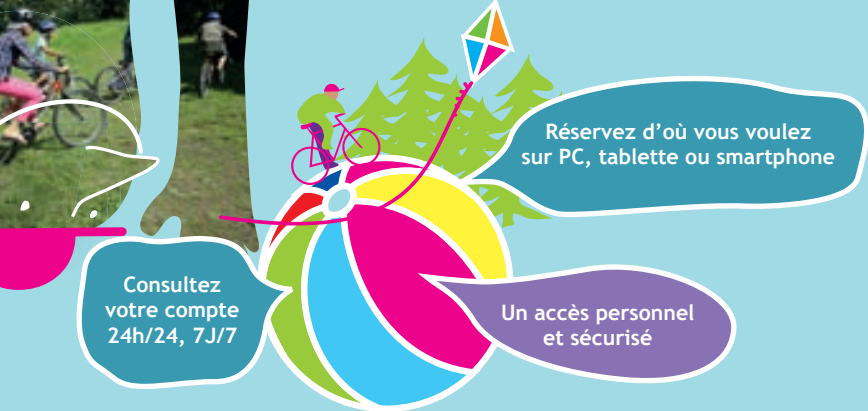
Les centres de loisirs du mercredi, des petites vacances et de l'été.

**Vous avez un imprévu, vous avez besoin de déposer votre enfant au centre de loisirs :**

En cas d'imprévu en dehors des délais de réservation (8 jours avant), prévenez le personnel en contactant le centre de loisirs. \*

Votre enfant sera accepté dans la limite des places disponibles (en fonction des taux d'encadrement). L'équipe d'animation sera vigilante à ce que cela reste ponctuel et exceptionnel.

\* Les numéros de téléphone des centres de loisirs sont disponibles sur l'espace famille, rubrique infos pratiques



Consultez  
votre compte  
24h/24, 7J/7

Réservez d'où vous voulez  
sur PC, tablette ou smartphone

Un accès personnel  
et sécurisé

### Qu'est-ce que l'espace famille ?

Espace personnel sur lequel vous pouvez régler votre facture, effectuer vos réservations ou signaler un changement de coordonnées.

### Vous n'avez pas d'accès à internet, comment faire ?

Rapprochez vous du Responsable Éducation Loisirs de votre école ; il saura vous renseigner et vous montrer la démarche à suivre.

Vous pouvez aussi vous rendre au service Formalités de votre mairie de quartier ou en centre-ville au 4 rue Victor Hugo.

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone dans les bibliothèques de quartier ou vous rendre à la bibliothèque des Champs Libres **pour réserver un accès internet.**

### Votre enfant n'est pas inscrit à l'activité (centre de loisirs du mercredi ou des vacances) ou n'est pas inscrit sur le bon centre de loisirs, le bon centre de départ :

Contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs (02 23 62 15 52) qui fera le nécessaire pour vous inscrire.

### Vous souhaitez changer votre enfant de centre de loisirs ou l'inscrire sur plusieurs centres de loisirs (dans la limite de 2 centres) :

Contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs (02 23 62 15 52).

*Comment faire? ...en quelques clics*



1

CONNECTEZ-VOUS



Sur l'espace famille

<https://espace-citoyens.net/rennes>

accessible depuis la page d'accueil du site internet

[www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr)

via la rubrique «outils et ressources»



# 2

## INDIQUEZ L'IDENTIFIANT ET LE MOT DE PASSE DE VOTRE COMPTE



En cas d'oubli,  
cliquez sur « J'ai oublié mon mot de passe »

### ATTENTION !

Lors de la première connexion, vous devez créer un compte.  
Pour cela, contactez le Service Tarifs Enfance Écoles et Loisirs\*  
au 02 23 62 15 52 ou par mail à : [steel@ville-rennes.fr](mailto:steel@ville-rennes.fr)

Une adresse mail vous sera demandée. Vous recevrez un message automatique  
vous permettant d'activer facilement votre compte.

\* Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.



# 3

## POUR RÉSERVER



La réservation doit être effectuée le plus en amont possible et au plus tard 8 jours avant la fréquentation de votre enfant.

- ① Sélectionnez l'icône « Mes réservations »
- ② Choisissez le prénom de votre enfant et l'activité pour laquelle vous souhaitez effectuer une réservation
- ③ Cliquez sur « Commencer »

### ATTENTION !

Pensez à vérifier que votre enfant est bien inscrit sur le bon centre de loisirs et le bon centre de départ avant d'effectuer vos réservations.



④ Cochez les cases correspondantes pour indiquer les dates et / ou périodes de présence de votre enfant (avec ou sans repas ; pour la journée ou demi-journée)

⑤ Cliquez sur «Aller à l'étape 2»

⑥ Cliquez sur «Valider»

Une fois votre réservation effectuée, un mail de confirmation vous est envoyé.

### ASTUCE

Si vous avez d'autres enfants, vous pouvez effectuer la même réservation en cochant la case «effectuer la même demande pour...» sous le calendrier des réservations, avant de cliquer sur «Aller à l'étape 2».

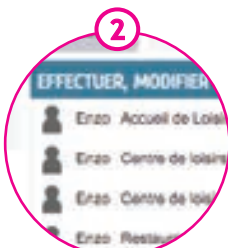
### À NOTER

Si votre enfant suit un régime alimentaire pour raison médicale, contactez Mme Chantal Edet au service de la restauration au 02 23 62 15 57



# 4

## POUR ANNULER UNE RÉSERVATION



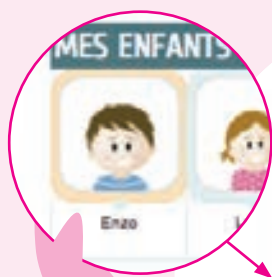
**Vous pouvez annuler une réservation au plus tard 8 jours avant la fréquentation de votre enfant.**

- ① Sélectionnez l'icône « Mes réservations »
- ② Choisissez le prénom de votre enfant et l'activité pour laquelle vous souhaitez annuler une réservation
- ③ Cliquez sur « Commencer »
- ④ Décochez les cases pour annuler une réservation
- ⑤ Cliquez sur « Valider »

Une fois votre annulation effectuée, un mail de confirmation vous est envoyé.

# 5

## CONSULTER L'HISTORIQUE DE VOS RÉSERVATIONS ET LES ACTIVITÉS AUXQUELLES VOTRE ENFANT EST INSCRIT



July 2017

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

### MON AGENDA

- Centre de loisirs petites DOMINIQUE SAVO
- Restauration sur réservi lle - élémentaire
- Accueil de Loisirs EM LES GAVELLES
- Centre de loisirs 1/2 m ILLE / RD DE VERDUN

Sur la page d'accueil, à gauche,  
cliquez sur le prénom de votre enfant.

Vous pourrez voir les présences enregistrées,  
les réservations effectuées et validées.

Le Responsable Éducation Loisirs et les équipes d'animation de votre école sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Les numéros de téléphone des centres de loisirs sont disponibles sur l'espace famille, rubrique infos pratiques.

## VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ?

Prenez rendez-vous par téléphone dans une bibliothèque de quartier ou déplacez-vous à la bibliothèque Les Champs Libres pour réserver un accès internet.

### Bibliothèques de quartier

#### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
(uniquement Triangle)  
14h30-18h30

**Mardi et vendredi**  
14h30-18h30

**Mercredi**  
10h-12h30  
et 14h30-18h30

#### Nord Vilaine

**Bibli | Bourg l'Évesque**  
2, bd de Verdun  
02 23 62 26 35

Bus n° C2 (arrêt Brest ou Verdun)

**Bibli | La Bellangerais**  
5 bis, rue du Morbihan  
02 23 62 26 40

Bus n° C5 (arrêt Monts d'Arrée)

**Bibli | Long-Champs**  
60, rue du Doyen Albert  
et Pierre Bouzat  
02 23 62 26 36

Bus n° C1 (arrêt Doyen Albert Bouzat)

**Bibli | Maurepas**  
32, rue de la Marbaudais  
02 23 62 26 38

Bus n° C5 (arrêt Gros Chêne)  
Bus n° 9 (arrêt Saint-Exupéry)

**Bibli | Thabor-Lucien Rose**  
11, square Lucien Rose  
02 23 62 26 41

Bus n° C3 (arrêt Saint-Vincent)  
Bus n° C4, C6 (arrêt Pont de Chateaudun)

**Bibli | Villejean**  
43, cours Kennedy  
02 23 62 26 32

Métro: Kennedy

#### Sud Vilaine

**Bibli | Champs-Manceaux**  
Espace social et culturel  
Aimé Césaire  
15, rue des frères Louis  
et René Moine  
02 23 62 26 90

Bus n° C3 (arrêt Champs-Manceaux)



Vous pouvez  
aussi réaliser  
vos réservations  
à partir  
d'un smartphone.

---

**Samedi**  
10h-12h30  
et 14h30-18h

---

**Bibli | Cleunay**  
2, rue André Trasbot  
02 23 62 26 70

Bus n° 9 (arrêt Ferdinand de Lesseps)

**Bibli | Clôteaux-Bréquigny**  
84, rue d'Angleterre  
02 23 62 26 91

Bus n° C5 (arrêt Boberil)

**Bibli | Landry**  
100, rue de Châteaugiron  
02 23 62 26 39

Bus n° C1 (arrêt Villebois-Mareuil)

**Bibli | Triangle**  
3, bd de Yougoslavie  
02 23 62 26 93

Métro : Le Blosne ou Triangle

## ATTENTION !

L'été, les bibliothèques ferment  
4 semaines à tour de rôle.

## Bibliothèque Les Champs Libres

---

### Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 12h-19h

Samedi et dimanche : 14h-19h

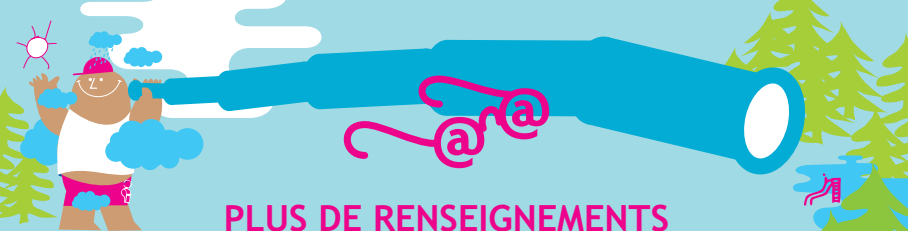
---

### Pôle vie du citoyen

10, Cours des Alliés  
02 23 40 66 00

Bus n° C2, 7, 11 (arrêt Magenta)  
et C3 (arrêt Charles de Gaulle)  
Métro : Charles de Gaulle, Gares





## PLUS DE RENSEIGNEMENTS

—  
**Par téléphone** au 02 23 62 10 10  
auprès du service relations citoyens

ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30  
et le samedi matin de 9 h à 12 h 30.

—  
**Auprès du service Formalités**

Dans votre mairie de quartier :

ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,  
le jeudi de 13 h 30 à 17 h.

En centre-ville, au 4 rue Victor Hugo :

ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 8 h 30 à 17 h en continu,  
le jeudi de 11 h 30 à 17 h en continu,  
le samedi de 9 h 30 à 12 h.

### ATTENTION !

Pendant les vacances, le service  
peut adopter des horaires différents.

—  
**Sur internet**

<https://espace-citoyens.net/rennes>

<http://educarennes.fr>

<http://metropole.rennes.fr/>



### À NOTER



Mon identifiant \_ \_ \_ \_ \_

Mon mot de passe \_ \_ \_ \_ \_